

## Introduction

Didier BOISSEUIL et Juliette DUMASY-RABINEAU

Les comptabilités urbaines médiévales – essentiellement les registres de comptes – constituent en France un vaste *corpus* qui a souvent été mobilisé par les chercheurs. Nombre d'études historiques s'appuient sur cette documentation qui propose un réservoir presque inépuisable de données, comme le rappelait voici une dizaine d'années Olivier Mattéoni<sup>1</sup> et récemment encore Denis Menjot<sup>2</sup>. Les grandes monographies urbaines qui ont marqué l'historiographie de la seconde moitié du xx<sup>e</sup> siècle – comme celles sur Périgueux<sup>3</sup>, Tours<sup>4</sup>, Arles<sup>5</sup>, Saint-Flour<sup>6</sup>... – fondent une partie de leurs analyses sur les séries de documents comptables, pour éclairer l'essor des sociétés et les formes des gouvernements urbains. Plus ponctuellement, maints travaux sur la fabrique de la ville utilisent l'abondante documentation pour comprendre : qui, l'évolution des chantiers de construction, qui, la topographie urbaine... et il n'est pas de revues locales qui n'accordent, depuis la fin du xix<sup>e</sup> siècle, quelques pages à des événements singuliers qu'éclairent les écritures comptables, notamment les visites princières, les entrées royales...

Cependant, jusqu'à ces toutes dernières années, peu d'études étaient dédiées à l'analyse de cette documentation même, alors qu'il existe d'abondantes et passionnantes enquêtes sur les comptabilités seigneuriales<sup>7</sup> et surtout sur les comptabilités des États – qu'ils soient monarchiques, princiers ou citadins –, notamment sur les finances et la fiscalité, et bien entendu sur les chambres des comptes<sup>8</sup>. L'étude des comptabilités

1. MATTÉONI Olivier, « Classer, dire, compter. Discipline du chiffre et fabrique d'une norme comptable à la fin du Moyen Âge », in Olivier MATTÉONI et Patrice BECK (dir.), *Classer, dire, compter. Discipline du chiffre et fabrique d'une norme comptable à la fin du Moyen Âge*, Paris, IGDPE Éditions publications, 2015, p. 9-27, p. 11.
2. MENJOT Denis, « Faire l'histoire des villes médiévales à travers leurs comptabilités », *Comptabilités*, 12/2019, [https://journals.openedition.org/comptabilites/3352].
3. HIGOUNET-NADAL Arlette, *Périgueux aux xiv<sup>e</sup> et xv<sup>e</sup> siècles : étude de démographie historique*, Bordeaux, Fédération historique du Sud-Ouest, 1978.
4. BERNARD Chevalier, *Tours, ville royale 1356-1520. Origines et développement d'une capitale royale à la fin du Moyen Âge*, Louvain/Paris, Vander-Nauwelaerts, 1975.
5. STOUFF Louis, *Arles à la fin du Moyen Âge*, Aix-en-Provence, Presses de l'université Aix-Marseille 1, 1986.
6. RIGAUDIÈRE Albert, *Saint-Flour, ville d'Auvergne au bas Moyen Âge*, Rouen, Presses universitaires de Rouen et du Havre, 1982.
7. DEWEZ Harmony et TRYOEN Lucie (dir.), *Administrer par l'écrit au Moyen Âge (xif-xv<sup>e</sup> s.)*, Paris, Éditions de la Sorbonne, 2019.
8. MATTÉONI Olivier, « L'Étude des Chambres des comptes en France à la fin du Moyen Âge : bilan, débats et enjeux », in Dominique LE PAGE, *Contrôler les finances sous l'Ancien Régime. Regards d'aujourd'hui sur les Chambres des comptes*, Paris, 2011, p. 63-79; CONTAMINE Philippe, « La gestion et le contrôle des finances publiques à la fin du Moyen Âge : l'intervention de la Chambre des comptes du roi de France », in *Pouvoir et gestion*, Toulouse,

urbaines n'a pas suscité le même engouement. Cette situation tient sans doute à un faisceau de raisons qui mériteraient de plus amples approfondissements. On n'en retiendra que deux. D'une part, la dissémination des comptabilités dans des fonds ou des dépôts différents (archives municipales, archives départementales) qui a pour corollaire la méconnaissance de la masse documentaire. Dans leur article pionnier, paru en 1964, Jean Glénisson et Charles Higonet déploraient l'absence d'un inventaire précis des archives disponibles et esquissaient un premier repérage<sup>9</sup>. D'autre part, le caractère ingrat de cette documentation qui évoque des faits mineurs, des lieux et des individus inconnus, qui concerne des sommes souvent modestes, qui rapporte des propos rédigés de façon plus ou moins sommaires ou rapides, dans des langues parfois incertaines<sup>10</sup>...

Néanmoins, à l'heure où les chercheurs portent une attention renouvelée aux écritures ordinaires<sup>11</sup>, aux formes de scripturalité<sup>12</sup>, aux phénomènes d'acculturation, à la circulation des savoirs<sup>13</sup>, aux rationalités pratiques<sup>14</sup>, les comptabilités urbaines offrent un terrain d'étude encore largement sous-exploité. Car elles donnent la possibilité d'analyser, au-delà de leurs similitudes apparentes, les modalités singulières déployées par les communautés et leurs membres dans la gestion ordinaire des affaires publiques, comme le souligne précisément tout un ensemble d'études, notamment sur Millau<sup>15</sup> ou sur Montpellier<sup>16</sup> pour ne citer que des exemples méridionaux récents. Elles permettent d'apprécier, à une échelle rarement considérée et dans la durée – grâce aux séries constituées – les compétences, les capacités des acteurs locaux, alors que le rôle des communautés urbaines et rurales à l'intérieur des constructions étatiques est réévalué<sup>17</sup>.

Presses de l'université des sciences sociales, 1997, p. 97-104 ; CONTAMINE Philippe et MATTÉONI Olivier (dir.), *Les chambres des comptes en France aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles*, Paris, IGDPE Éditions publications, 1998 ; CONTAMINE Philippe et MATTÉONI Olivier (dir.), *La France des principautés : les Chambres des comptes, XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles*, Paris, IGDPE Éditions publications, 1996.

9. GLÉNISSON Jean et HIGONET Charles, « Remarques sur les comptes et sur l'administration financière des villes françaises entre Loire et Pyrénées (XIV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles) », in *Finances et comptabilité urbaines du XIII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle – Financien en boekhouding der steden van de XIII<sup>e</sup> tot de XVI<sup>e</sup> eeuw*, colloque international/International colloquium, 6-9-IX-1962, Bruxelles, Blankenberge, coll. « Histoire-Historische Uitgaven », 7, 1964, p. 31-74. En Allemagne, la base de données Computatio dressait l'inventaire des éditions de sources et publications relatives aux comptabilités. Sa mise à jour n'est cependant plus assurée depuis 2009, [[http://onlinemedia.uni-marburg.de/ma\\_geschichte/computatio/](http://onlinemedia.uni-marburg.de/ma_geschichte/computatio/)] ; BUCHHOLZER Laurence, « Les comptabilités municipales en terres d'Empire. Un bilan historiographique », *Comptabilités*, 13/2020, [<http://journals.openedition.org/comptabilites/4271>] ; BRIAND Julien, *L'information à Reims aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles*, thèse de doctorat inédite, soutenue à l'université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne le 7 décembre 2012, p. 259-263, résumé en ligne disponible sur le site de la Société française d'histoire urbaine, [<https://sfhu.hypotheses.org/1632>].
10. JAMME Armand, « Histoire médiévale et comptabilités : Renouveau d'un champ historiographique, renouvellement des perspectives d'édition », in *Pourquoi éditer des textes médiévaux au XXI<sup>e</sup> siècle?*, Discussions : Colloquien und Tagungen des Deutschen Historischen Instituts Paris und seiner Partner, Paris, 2014, [[https://perspectivia.net/publikationen/discussions/9-2014/jamme\\_histoire](https://perspectivia.net/publikationen/discussions/9-2014/jamme_histoire)].
11. CHASTANG Pierre et ANHEIM Étienne, « Les pratiques de l'écrit dans les sociétés médiévales », in *Médiévales*, 56, 2009, p. 5-10 ; DEWEZ Harmony, « Réflexion sur l'écriture pragmatique », in Benoît GRÉVIN et Aude MAIREY (dir.), *Le Moyen Âge dans le texte*, Paris, Presses de la Sorbonne, 2016, p. 243-254.
12. PETRUCCI Armando, *Promenades au pays de l'écriture*, Bruxelles, Zones Sensibles, 2019 ; BERTRAND Paul, *Les écritures ordinaires, sociologie d'un temps de révolution documentaire*, Paris, Presses universitaires de la Sorbonne, 2015.
13. JACOB Christian, *Qu'est-ce qu'un lieu de savoir?*, Marseille, OpenEdition Press, 2014.
14. COQUERY Natacha, MENANT François et WEBER Florence (dir.), *Écrire, compter, mesurer. Vers une histoire des rationalités pratiques*, Paris, Éditions Rue d'Ulm, 2006.
15. GARNIER Florent, *Un consulat et ses finances : Millau (1187-1461)*, Paris, IGDPE Éditions publications, 2006.
16. Voir la rencontre de Montpellier publiée par DUMAS Geneviève et GALANO Lucie, « Avant-propos », *Comptabilités*, 12/2019, [<http://journals.openedition.org/comptabilites/3338>].
17. Pour un bref aperçu historiographique de ce renouveau, cf. LE ROUX Amandine, « L'institution de pratiques comptables normalisées et stables dans les milieux ecclésiastiques européens à la fin du Moyen Âge (XIII<sup>e</sup>-

C'est dans le prolongement de ces enquêtes que les contributions ici rassemblées se proposent d'engager une réflexion plus approfondie sur la documentation comptable urbaine, en insistant sur les pratiques c'est-à-dire sur la façon dont les édiles et leur entourage ont enregistré, consigné les transactions destinées à assurer les besoins des communautés. Car ce qu'évoquent avant tout ces documents, ce dont ils conservent la trace, ce sont des *transactions* : des transactions qui, pour leur grande majorité, furent *monétarisées*<sup>18</sup>. C'est un truisme, mais il convient de le rappeler, l'essor des comptabilités occidentales concerne la circulation des espèces monétaires (les flux entrants comme sortants) et va de pair avec l'usage croissant de la monnaie. Ces transactions d'une grande variété impliquent une pluralité d'acteurs (ouvriers, fournisseurs, employés, manieurs d'argent, princes, bourgeois, etc.) dont les noms sont souvent mentionnés et il est probable qu'à côté des listes et des registres fiscaux voire des registres notariés, les pièces comptables sont sans doute les documents où sont cités le plus grand nombre d'individus différents. Elles décrivent aussi une multitude d'actions, d'objets qui sont associés à des valeurs<sup>19</sup> exprimées le plus souvent en monnaie de compte. Ces transactions, ces évaluations étaient le fruit de toute une série d'interventions, de négociations financières mobilisant plusieurs acteurs : les collecteurs des revenus (les fermiers), les contribuables, les ordonnateurs des dépenses (les édiles ou leurs collaborateurs), les bénéficiaires des sommes et toute la gamme d'intermédiaires, à commencer par les trésoriers/receveurs qui disposaient des fonds et agissaient sur ordre. Elles faisaient l'objet de tractations orales – « une oralité qui loin d'être résiduelle se trouve au cœur des administrations médiévales et modernes » rappellent Arnaud Fossier, Johann Petitjean et Clémence Revest<sup>20</sup> ; elles faisaient l'objet de décisions écrites (parfois conservées dans des registres de délibérations) qui généraient à leur tour tout un ensemble d'écritures, notamment des mandements et des quittances : des pièces qui ont pour la plupart disparu alors qu'elles étaient essentielles et qu'elles participaient à une véritable « chaîne d'écritures », qu'elles fonctionnaient en système et dessinaient un « réseau documentaire », pour reprendre les propos de Paul Bertrand<sup>21</sup>. Des transactions, finalement, que nous ne connaissons pour ainsi dire qu'à travers ce que nous en laissent percevoir les comptes finaux<sup>22</sup> : des registres ou des cahiers soigneusement élaborés dont l'agencement, la logique d'organisation, le mode d'exposition particulier frappent

xvi<sup>e</sup> siècles) : une assimilation des cultures de l'écrit au service d'enjeux administratifs », *Comptabilités*, 10/2019, [https://journals.openedition.org/comptabilites/2483].

18. FELLER Laurent, « Ideas of Money: Payment Methods in the Middle Ages », in *A Cultural History of Money in the Medieval Age*, New York, Bloomsbury Academic, 2017, p. 37-56, trad. fr. « Les moyens de paiement », in Laurent FELLER, *Richesse, terre et valeur dans l'occident médiéval. Économie politique et économie chrétienne*, Turnhout, Brepols, coll. « Études médiévales de Nice », 19, 2021, p. 231-248.
19. Sur la valeur des choses de très nombreuses et récentes études, rarement fondées sur des comptabilités au demeurant. FELLER Laurent et RODRÍGUEZ Ana (dir.), *Expertise et valeur des choses au Moyen Âge*, t. II : *Savoirs, écritures, pratiques*, Madrid, Collection de la Casa de Velázquez, n° 156, 2016.
20. FOSSIER Arnaud, PETITJEAN Johann et REVEST Clémence, « Introduction. Pour une histoire pratique de l'administration », in Arnaud FOSSIER, Johann PETITJEAN et Clémence REVEST (dir.), *Écritures grises. Les instruments de travail administratifs en Europe méridionale (xif-xvif siècles)*, Rome, Études et rencontre de l'École des chartes/Collection de l'École française de Rome, 2019, p. 12.
21. « Les données, voire les documents, sont réutilisées dans de nouveaux documents, qui n'ont pas nécessairement les mêmes fonctions et qui ne sont pas nés dans le même cadre », BERTRAND Paul, *Les écritures ordinaires, sociologie d'un temps de révolution documentaire*, Paris, Presses universitaires de la Sorbonne, 2015, p. 243-244.
22. « Effectuer une transaction, c'est aussi opérer au moment de la mettre par écrit, un véritable travail de pensée ; dont la forme dépend de facteurs externes à l'acte en train de se produire », FELLER Laurent, « Mesurer la valeur des choses au Moyen Âge », in Laurent FELLER, *Richesse, terre et valeur...*, op. cit., p. 192.

encore les lecteurs. Ce sont pour nombre d'entre eux, des documents rédigés avec soin – des « monuments » en quelque sorte – avec parfois des décors singuliers (lettrines, croquis)<sup>23</sup>, des textes narratifs minutieusement composés, comme l'ont récemment souligné Olivier Mattéoni<sup>24</sup> ou Anne Lemonde<sup>25</sup>. L'attention que l'on prêtait à leur rédaction est peut-être due au fait qu'avant d'être lus, ils étaient destinés à être vus, présentés à ceux qui en étaient les « auteurs » (au sens diplomatique de ce terme) : le roi, le prince, le seigneur, la commune qui accordaient la levée et l'usage des subsides et qui ont pu avoir – directement ou indirectement – une influence sur la présentation des comptes.

Ces registres avaient pour finalité de garder mémoire des recettes et des dépenses<sup>26</sup>, en singularisant les transactions. Ils étaient destinés à être scrutés – en compagnie de certaines pièces annexes – pour vérifier la légitimité et la justesse du maniement des sommes mobilisées. Or, si d'ordinaire, pour les administrations royale ou princière, cette tâche (juridictionnelle) était confiée à des cours des comptes, il n'est pas certain que cela ait été toujours le cas pour les villes, comme le suggèrent Jean Glénisson et Charles Higounet<sup>27</sup>. À Tours, la commission d'experts chargée du contrôle était composée, autour du bailli ou de son représentant, de plusieurs membres de l'élite urbaines (d'anciens édiles) qui opéraient une sorte de « self-control » sur la gestion de la ville<sup>28</sup> ! C'était sans doute le cas ailleurs, comme à Gand, suggère Marc Boone<sup>29</sup>. Une forme d'organisation du contrôle qui relevait de l'entre-soi et qui pouvait contribuer à mettre en avant ou au contraire à invisibiliser certaines pratiques, comme le suggère Armand Jamme<sup>30</sup>. Surtout, cette organisation suggère l'importance que pouvaient revêtir ces registres pour la communauté urbaine. Elle est corroborée par le fait que les registres étaient copiés en plusieurs exemplaires identiques, destinés à quelques acteurs essentiels de la ville, au-delà de la seule commission de contrôle – même si nous avons rarement conservé ces copies. Ils contribuaient peut-être à former la mémoire voire l'identité de la communauté<sup>31</sup>.

23. JÉHANNO Christine, « Le compte et son décor : entre norme comptable et liberté du scribe », in Olivier MATTÉONI et Patrice BECK (dir.), *Classer, dire, compter...*, op. cit., p. 97-152.

24. MATTÉONI Olivier, « Compter et “conter” : ordre, langue et discours des comptes. Rapport de synthèse », in Olivier MATTÉONI et Patrice BECK (dir.), *Classer, dire, compter...*, op. cit., p. 283-304.

25. LEMONDE Anne (dir.), *Les comptes et les choses. Discours et pratiques comptables du XIII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècles en Occident (principautés, monarchies et mondes urbains)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2022.

26. Rappelée par de nombreux auteurs, FELLER Laurent, « Les écritures de l'économie au Moyen Âge », in Laurent FELLER, *Richesse, terre et valeur...*, op. cit., p. 69-71 ; GARNIER Florent, « Expressions de la norme juridique dans les comptabilités urbaines d'Auvergne et du Rouergue au Moyen Âge », in Olivier MATTÉONI et Patrice BECK (dir.), *Classer, dire, compter...*, op. cit., p. 327 ; FOSSIER Arnaud, PETITJEAN Johann et REVEST Clémence, « Introduction », art. cité.

27. À l'égal de Poitiers, pris en exemple, « presque partout intervient, avec l'autorisation du souverain, une commission constituée de notables choisis parmi le corps de ville et présidée par un officier royal », GLÉNISSON Jean et HIGOUNET Charles, art. cité, p. 41.

28. BOISSEUIL Didier, CHAREILLE Pascal, LETURCQ Samuel et THÉRY Stanley, « Contrôle et self-control dans les comptes de la ville de Tours (milieu XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle) », *Comptabilités*, 7, 2015, [http://comptabilites.revues.org/1832].

29. BOONE Marc, « L'influence des pratiques et du savoir-faire “étatiques” dans les comptes des villes flamandes et des principautés des anciens Pays-Bas aux XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles », in Olivier MATTÉONI et Patrice BECK (dir.), *Classer, dire, compter...*, op. cit., p. 206.

30. JAMME Armand, « Logiques administratives, fraude et népotisme : l'examen des comptes d'un trésorier pontifical de la Marche d'Ancone en 1486 », in Florent GARNIER (dir.), *Cultures fiscales offertes à Denis Menjot*, Toulouse, Presses universitaires du Midi, 2019, p. 165-194.

31. Un document qui éclaire sur le processus de formation de la mémoire collective, celle de l'universitas selon GARNIER Florent, « Expressions de la norme juridique dans les comptabilités urbaines d'Auvergne et du Rouergue au Moyen Âge », in Olivier MATTÉONI et Patrice BECK (dir.), *Classer, dire, compter...*, op. cit., p. 323-346.

Car ils n'avaient probablement pas une fonction budgétaire ainsi, que le suggère Laurence Buchholzer<sup>32</sup>, mais peut-être comportaient-ils aussi une dimension financière insoupçonnée. Ces registres gardaient le souvenir des dettes et des créances de la communauté, non seulement celles détenues par le receveur – perspective d'autant plus nécessaire que les procédures d'audit étaient longues – mais aussi de tous ceux qui, à des titres divers, avait entretenu des relations pécuniaires avec la communauté<sup>33</sup>. Ils pouvaient aider à mieux saisir là où se trouvait l'argent : une donnée qui n'était pas négligeable pour les édiles et pour les agents de l'État<sup>34</sup>...

Pour aborder toutes ces sujets (et d'autres), ce volume rassemble les contributions d'un ensemble de chercheurs qui sont intervenus au cours d'un programme de recherche financé par la région Centre-Val de Loire intitulé CorMéCoULi (« Corpus Médiéval des Comptabilités Urbaines Ligériennes »), réalisé par les laboratoires CeTHiS, Polen, IRAMAT et LAT avec le concours du consortium COSME 2 et qui se sont retrouvés pour un colloque conclusif à Orléans les 22 et 23 mars 2023<sup>35</sup>.

L'objectif principal de cette rencontre – qui faisait suite à deux journées d'études préalables<sup>36</sup> – était de considérer les modes d'élaboration des pièces comptables, en procédant à la suite de Patrice Beck à une archéologie de l'écrit afin « de révéler à la fois les buts poursuivis par l'administration émettrice et les compétences de ses agents, [et afin de] définir les enjeux de l'usage de l'écrit et les stratégies des pouvoirs développés en la matière<sup>37</sup> », en s'attardant :

- à décrire les processus d'élaboration de toutes les pièces comptables, notamment les lieux et les temps de la mise en œuvre des registres définitifs. Il est rare que l'on sache précisément où travaillaient les acteurs, or il apparaît que les prises de décisions, les contrôles implicites que révèlent les pièces comptables se déroulaient dans des espaces et à des moments distincts. Les temps et les délais d'émission

32. « Soudain, on reconnaît que ces livres de comptes n'avaient pas vocation à livrer une vue d'ensemble, budgétaire, des recettes et des dépenses. Après un siècle de tentatives, il s'avère qu'il n'est pas possible d'établir les recettes et les dépenses des villes médiévales de façon complète et précise, tout bonnement parce que la comptabilité analytique appartient à d'autres temps et que ce type de pensée économique n'existait pas au Moyen Âge. On a beau créer des métadonnées, s'entendre sur les regroupements de recettes ou dépenses nécessaires aux comparaisons ; tout cela reste vain puisque les comptes médiévaux ne livrent qu'une représentation partielle et une organisation orientée des informations, à plus forte raison que les sources conservées sont pour l'essentiel des documents produits pour satisfaire des instances de contrôle. » BUCHHOLZER Laurence, « Les comptabilités municipales en terres d'Empire. Un bilan historiographique », *Comptabilités*, 13/2020, [<http://journals.openedition.org/comptabilites/4271>].

33. Rappelons que « les chroniqueurs médiévaux considéraient les donations, achats, échanges et contrats agraires comme des événements et les intégraient à leur récit comme des faits politiques », cf. FELLER Laurent, « Avant-propos. Une économie encastrée », in Laurent FELLER, *Richesse, terre et valeur...*, *op. cit.*, p. 13.

34. Ce que suggère BOONE Marc, art. cité, p. 215.

35. [<https://cethis.hypotheses.org/7031>]. Le programme a également donné lieu à l'encadrement de masters d'étudiants soutenus à l'université d'Orléans et à celle de Tours, et à la confection d'une mallette pédagogique à destination des classes de primaire et de collège sur le thème des comptabilités des villes au Moyen Âge (disciplines concernées : mathématiques et histoire).

36. « La fabrique des comptes urbains en France à la fin du Moyen Âge » (Tours le 15 décembre 2020) ; « Réalités monétaires réalités comptables. Le contexte monétaire en Val de Loire au xv<sup>e</sup> siècle : état des lieux, enjeux et voies d'étude » (Tours, le 3 février 2022).

37. BECK Patrice, *Archéologie d'un document d'archives. Approche codicologique et diplomatique des chartes des feux bourguignons (1285-1543)*, préface d'Olivier Guyotjeannin, Paris, École des chartes, coll. « Études et rencontres de l'École des chartes », 20, 2006 ; BECK Patrice, « Forme, organisation et ordonnancement des comptabilités : pour une approche codicologique – archéologique – des documents de la pratique. Rapport de synthèse », in Olivier MATTÉONI et Patrice BECK (dir.), *Classer, dire, compter...*, *op. cit.*, p. 31-46. Une posture critique rappelée par BERTRAND Paul, « Une codicologie des documents d'archives existe-t-elle? », in *Gazette du livre médiéval*, 54-1, 2009, p. 10-18.

des ordres de paiement ou des quittances relèvent aussi du fonctionnement et des dysfonctionnements de la production des pièces comptables ;

- à décrire les *itinerata* des procédures et des pièces comptables<sup>38</sup>, en réfléchissant aux modalités concrètes de circulation des documents écrits entre les différents acteurs de la chaîne comptable (donneur d'ordre, trésorier-payeur, comptable, scribe, etc.) ou du réseau scripturaire. Il serait utile de confronter – lorsque cela est possible – les pratiques locales, car rien n'assure qu'elles soient identiques, même si le principe du partage des responsabilités semble acquis. Cela implique aussi de s'interroger sur les raisons de cette circulation (la fonction que chacune des pièces assume dans la chaîne, les échanges oraux – voire écrits – implicites ou explicites qu'elles supposent). Cela amène à distinguer le sens véritable de ce parcours et à tenter de l'articuler avec des notions aussi essentielles que celle de caisse, voire de budget ;
- à mieux cerner le rôle et la compétence des acteurs de la comptabilité dans le prolongement des propositions de Jean-Baptiste Santamaria<sup>39</sup>, en distinguant éventuellement le travail des scribes de celui des comptables<sup>40</sup>, même s'il est difficile de préciser leur niveau de qualification<sup>41</sup> et leur degré d'implication respectif dans les différentes étapes du processus, ne serait-ce que parce qu'il est compliqué de connaître leur formation, leur milieu social d'origine, leur carrière<sup>42</sup>. Cela amène aussi à s'interroger sur les liens éventuels qu'ils entretenaient avec les agents de la fiscalité locale<sup>43</sup> et d'autres acteurs économiques comme les marchands ou les entrepreneurs.

Surtout, cela implique de mieux saisir leurs connaissances et leurs pratiques en matière monétaire, une perspective trop souvent négligée. Car parmi les éléments auxquels étaient confrontés les acteurs des comptabilités publiques (comme ceux des comptabilités privées), figure le maniement des monnaies réelles qui jouaient un rôle essentiel comme moyens de paiement<sup>44</sup>. Toutefois, la valeur de ces monnaies courantes variait et ces fluctuations – tout particulièrement durant les périodes troublées de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle et du début du XV<sup>e</sup> siècle – n'étaient pas sans incidences sur la tenue des

38. FOSSIER Arnaud, PETITJEAN Johann et REVEST Clémence (dir.), *Écritures grises. Les instruments de travail administratifs en Europe méridionale (XII<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles)*, op. cit., p. 161.

39. SANTAMARIA Jean-Baptiste, « Les comptables au Moyen Âge : parcours collectifs et individuels. Introduction », *Comptabilités*, 9 | 2017, [https://journals.openedition.org/comptabilites/2216].

40. THEILLER Isabelle, « Le "comptable" et son registre en Normandie Orientale à la fin du Moyen Âge », in Xavier HERMAND, Jean-François NIEUS et Étienne RENARD (dir.), *Le scribe d'archives dans l'Occident médiéval : formations, carrières, réseaux*, Turnhout, Brepols, 2019, p. 509-520, plus particulièrement p. 515-517.

41. On peut s'inspirer des graduations établies par PETRUCCI Armando, « les lettrés, les alphabétisés de profession, les alphabétisés d'usage, les semi-alphabétisés fonctionnel », in *Promenade au pays de l'écriture*, Bruxelles, Zones Sensibles, 2019, p. 34 ; et affinées par BERTRAND Paul, *Les écritures ordinaires. Sociologie d'un temps de révolution documentaire (entre royaume de France et empire, 1250-1350)*, Paris, Presses universitaires de la Sorbonne, 2015, surtout p. 243-352.

42. Exploré dans les travaux contenus dans le numéro 7 de la revue *Comptabilités* de 2015 intitulé *Savoirs et savoir-faire comptables au Moyen Âge*, actes de la table ronde internationale de Lille (6-7 octobre 2011), [https://journals.openedition.org/comptabilites/1599]. Voir aussi BALOUZAT-LOUBET Christelle, « Les comptabilités médiévales en terres d'Empire : typologie et perspectives de recherche (XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> s.) », *Comptabilités*, 13 | 2020, [https://journals.openedition.org/comptabilites/4242].

43. GALANO Lucie, « Les recettes du consulat majeur de Montpellier au XV<sup>e</sup> siècle : impôts indirects et revenus domaniaux d'après les documents comptables. », *Comptabilités*, 12 | 2019, [http://journals.openedition.org/comptabilites/3857].

44. FELLER Laurent, « Ideas of Money: Payment Methods in the Middle Ages », in *A Cultural History of Money in the Medieval Age*, New York, Bloomsbury Academic, 2017, p. 37-56, trad. fr. FELLER Laurent, « Les moyens de paiement », in Laurent FELLER, *Richesse, terre et valeur...*, op. cit., p. 231-249.

comptes<sup>45</sup>, sur l'évolution même de l'expression des valeurs en monnaie de compte, sur la gestion de la caisse et donc sur toutes les transactions que nous venons d'évoquer qui constituent la trame de nos comptabilités, comme l'a souligné Marc Bompaire<sup>46</sup> et vient de le rappeler encore Sandrine Victor<sup>47</sup>. C'est pourquoi une séquence de cet ouvrage est dédiée à des études monétaires, car elles jettent un éclairage nouveau sur le fonctionnement des pratiques comptables.

L'enquête s'est élargie en réfléchissant à la façon dont les transactions – qu'elles soient monétaires ou non – décrites dans les registres de comptes des villes de la région peuvent contribuer à affiner notre connaissance du paysage urbain (en complétant notamment les données archéologiques), notre compréhension de la complexité des relations sociales (par les formes de liens qui unissent les habitants de la ville et leurs hôtes, en particulier : les dons).

Le volume est précédé par une présentation partielle des éditions de livres comptables en France et à l'étranger et surtout par un aperçu des initiatives en matière de mise en ligne des comptabilités médiévales. À défaut d'être exhaustive, cette présentation vise à proposer un bilan provisoire des initiatives jusqu'alors entreprises et permet de mieux saisir l'intérêt et la singularité du programme CorMéCoULi<sup>48</sup> : la création d'une base données unique autorisant la consultation raisonnée de la – presque – totalité des documents comptables médiévaux conservés à Amboise, Orléans et Tours.

45. LARDIN Philippe, « Un double système de comptabilité : la crise monétaire de 1420-1422 en Normandie », in *Le prince, l'argent, les hommes au Moyen Âge : Mélanges offerts à Jean Kerbervé*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2008, [<https://books.openedition.org/pur/5358>].

46. BOMPAIRE Marc et LEBAILLY Émilie, « Monnaie de compte et monnaies réelles dans les comptabilités médiévales : l'exemple du registre du connétable d'Eu (1311-1349) », in Olivier MATTÉONI et Patrice BECK (dir.), *Classer, dire, compter...*, *op. cit.*, p. 249-282 ; BOMPAIRE Marc, « Évaluer les monnaies à la fin du Moyen Âge. Une information imparfaite et inégale », in *Revue européenne des sciences sociales*, XLV-137 | 2007, [<http://journals.openedition.org/ress/210>], [<https://doi.org/10.4000/ress.210>].

47. VICTOR Sandrine, *Le pic et la plume. L'administration d'un chantier (Catalogne, XV<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Classiques Garnier, 2022, p. 118 sq.

48. [<https://cormecouli.univ-tours.fr/>].